

Préparer l'épreuve orale de l'EAF avec les TICE

Virginie Camier

PROFESSEUR DE LETTRES MODERNES
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNIQUE DE VIEUX-CONDÉ, ACADÉMIE DE LILLE (59)

Écrire et s'enregistrer, puis se relire et s'écouter collectivement, deux étapes pour apprendre à s'évaluer.

Notre culture et nos apprentissages sont dans les faits très axés sur l'écrit. Et si les compétences orales font partie intégrante des objectifs officiels de l'enseignement du français et du socle commun des connaissances au même titre que les compétences écrites¹, force est de constater qu'il est difficile de leur donner la place qu'elles méritent dans nos pratiques d'enseignement au quotidien. La prestation orale tient en effet de l'immédiat et de l'instantané dans nos représentations mentales. Et il est de fait difficile de l'évaluer et de la travailler comme on apprend à travailler les strates de l'écriture, du brouillon à la finalisation d'un discours qui se réécrit.

Or l'outil informatique et la salle pupitre en particulier nous permettent de mettre en place un apprentissage réel de l'oral sous toutes ses formes et d'introduire la notion nouvelle de **brouillon sonore** – équivalent numérique du brouillon manuscrit que l'on apprend à remettre sur le métier autant de fois que nécessaire. De l'oral spontané à l'oral raisonné, il est possible d'envisager enfin l'oral comme un apprentissage qui se construit dès les classes de collège et pas uniquement comme une modalité d'évaluation terminale sanctionnée par l'EAF. La salle pupitre notamment peut être conçue comme un double outil de formation pédagogique exploitable collectivement et de remédiation plus individualisée pour les élèves en difficulté.

Parmi les nombreuses démarches qu'offre cet outil au professeur désireux de permettre à tous les élèves de la classe de produire et d'améliorer la prise de parole et la production d'un oral, il en est une qui prépare efficacement les élèves de 1^{re} à l'épreuve de l'EAF.

Séance 1. Du brouillon manuscrit au brouillon sonore

À l'issue d'une séance de lecture analytique, le professeur, soucieux de vérifier l'acquisition du sens mais aussi d'en varier les modalités, pose une question de synthèse sur le texte étudié – exercice en cela fort proche de la première partie de l'épreuve de l'EAF. La consigne : répondre à la question de manière organisée et télégraphique en vue d'une présentation orale. Le professeur est autorisé : il s'agit de fractionner les apprentissages car nous ne sommes pas en situation d'évaluation mais en cours de formation. Au bout de vingt minutes, les élèves procèdent à un enregistrement de leur prestation en salle pupitre : équipés d'un casque multimédia, ils lancent le logiciel Audacity², ils s'enregistrent puis exportent leur projet au format WAV ou MP3 dans leur lecteur personnel (pour conservation de cette première strate de l'oral) et/ou dans le lecteur commun de la classe (pour mutualisation et travail collaboratif). Leur mise en activité orale semble facilitée par le casque multimédia comme si la prise de parole était « décomplexée » par le caractère de l'activité, plus individuel qu'en salle traditionnelle (chaque élève est en activité grâce à son PC). Par ailleurs, chacun a la possibilité de s'écouter et de se corriger.

À l'issue de cette séance, le professeur ramasse les brouillons manuscrits accompagnés des textes annotés par certains élèves, ainsi que les fichiers audio qu'il copie sur une clé USB³.

Exploitation de l'activité par le professeur

Après lecture et écoute, le professeur procède à une sélection de brouillons et d'enregistrements. Il scanne quatre brouillons manuscrits qu'il enregistre comme images et il sélectionne les quatre enregistrements correspondants. Puis il crée un diaporama permettant de confronter sur une même diapositive un support écrit et une prestation orale en insérant le fichier image et le fichier audio qui lui correspond. Il veille à classer les quatre productions dans un ordre stratégique :

1. « Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit » (Le Socle commun des connaissances et des compétences, Décret du 11 juillet 2006).

2. Audacity est un logiciel libre et gratuit pour la manipulation de données audio numériques, <http://audacity.sourceforge.net/>.

3. Deux modalités sont envisageables :
– la récupération des fichiers enregistrés sur le lecteur personnel de chaque élève via un logiciel de transfert gratuit téléchargeable depuis le site de la CANTE ;
– la récupération des fichiers enregistrés sur un lecteur partagé par le groupe classe via la plate-forme Kwartz qui permet de créer des « projets » communs.

en classe pupitre

de la production la plus fautive à la production la plus pertinente et la plus aisée. La séance est prête pour être exploitée.

Séance 2. Exploitation collective : retour sur les brouillons sonores

Dans un premier temps, le professeur diffuse le diaporama à partir de l'écran maître : tous les élèves observent, sur leurs propres écrans (lisibilité accrue par rapport au vidéoprojecteur), les quatre brouillons tour à tour. Un débat oral s'engage, chacun réagit sur l'organisation des notes, leur rédaction, mais aussi leur pertinence par rapport à la question posée. On identifie alors les erreurs types : la dilution par souci d'exhaustivité, la réponse réductrice en raison d'une mauvaise gestion du temps de préparation et d'une rédaction intégrale...

Alors seulement, le professeur propose une écoute collective des enregistrements. La consigne : observer attentivement le manuscrit diffusé à l'écran tout en écoutant afin d'identifier les différences entre le support écrit et son oralisation. L'objectif est de montrer que la gestion du « brouillon » (organisation, rédaction, disposition...) conditionne l'oral. Le premier élève que l'on écoute semble ainsi prisonnier de ses notes, incapable d'en changer une virgule, gêné par ses propres ratures : sa prestation tourne court après quelques secondes, incapable qu'il est d'« improviser » une réponse qu'il n'a pas eu le temps de rédiger complètement. Les deux autres prennent un peu plus de distance par rapport à leurs écrits tandis que le dernier s'affranchit nettement du support avec une certaine aisance.

Quatre productions suffisent à comprendre qu'un écrit trop rédigé est un carcan qui conditionne un oral malhabile et réducteur tandis qu'un écrit aéré, légendé, structuré par des mots-clés est le gage d'un oral vivant qui hésite certes, se



reprend ou se répète parfois, mais qui s'enrichit d'exemples exposés plus naturellement.

Et si les élèves sourient de s'entendre parfois bégayer et bafouiller, ils différencient vite l'oral raisonné de l'écrit simplement oralisé. Car on ne parle pas à l'oral comme on écrit, et seul un travail sur la production de parole permet d'en mesurer les effets.

L'objectif est de montrer que la gestion du « brouillon » (organisation, rédaction, disposition...) conditionne l'oral.

Bilan

Cette activité a donc permis la conservation des « strates » et facilité une réflexion collective sur l'oral grâce aux pauses et aux écoutes multiples des fichiers son. Mais surtout elle offre la possibilité de placer les élèves en position d'auditeur-évaluateur, y compris de leurs propres prestations. La réflexion sur l'oral est enfin appuyée sur un support visuel (le brouillon manuscrit diffusé à l'écran) qui permet de mesurer concrètement les qualités et les défauts respectifs de chacun et d'accompagner l'apprentissage des élèves. ●